



COURS PARTICULIERS .21-.22

Je soussigné(e) Mme/M : _____

M'inscrit / inscrit mon enfant : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Date de naissance de la personne à inscrire : _____

Personne(s) à contacter en cas d'urgence : _____

Allergie(s), santé : _____

Disponibilités (renseigner les jours et heures avec précision) : _____

Merci de joindre un chèque de 30€ de frais de dossier (par matière sélectionnée) lors de votre inscription pour la réservation de votre place. Aucune réservation ne sera consentie en l'absence du règlement des frais de dossier. Ce montant ne sera en aucun cas remboursé en cas d'annulation de votre part.

Je souscris pour des cours particuliers de :

Cours	Tarif	Nombre**	TOTAL
<input type="checkbox"/> Japonais	30€/h		
<input type="checkbox"/> Coréen	30€/h		
<input type="checkbox"/> Dessin / Colorisation traditionnelle	30€/h		
<input type="checkbox"/> Manga	30€/h		
<input type="checkbox"/> Colorisation numérique*	35€/h		

*possibilité de prêt de matériel pour 5€

** ce nombre peut être amené à évoluer en fonction de vos besoins. Le montant total sera ajusté selon les heures supplémentaires effectuées données par la feuille d'émargement.

Règlement à l'ordre de Toulouse Manga, à joindre à la fiche d'inscription.

Toute annulation de cours doit être effectuée au minimum 48 heures avant la date du cours. En cas de non-respect de ce délai, le montant du cours sera dû.



AUTORISATION

- J'autorise Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené(e) à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)
- Je n'autorise pas Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené/e à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)

Les photographies et leurs légendes ne pourront en aucun cas porter atteinte à ma réputation/la réputation de mon enfant.

En signant, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (ci-après) ainsi que du règlement intérieur de Toulouse Manga Gakuen et l'approuvez.

Fait le _____ à Toulouse.

Signature (de l'élève ou du responsable légal)

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Comment nous avez-vous connu ?

- Librairie
- Presse
- Télévision
- Facebook
- Bouche à oreille
- Autres (précisez) : _____



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

!! ATTENTION : Ce document doit obligatoirement être signé pour valider l'inscription.

Merci de parapher chaque bas de page.

CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre :

- La société Toulouse Manga, SASU, formation professionnelle ou de loisirs, domiciliée au 7 rue Bénédet, 31 300 TOULOUSE, d'une part,
- Et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public, ci-après désignée « élève », souhaitant s'engager dans une ou plusieurs prestations fournies par Toulouse Manga, d'autre part.

Toulouse Manga propose des cours dont les différentes offres sont disponibles sur le site internet www.toulousemanga.fr

Le contenu détaillé, le lieu, la date et l'heure, ainsi que le prix des cours est consultable sur le site www.toulousemanga.fr

L'achat ou la réservation d'un ou plusieurs cours implique l'acceptation sans réserve de la part du client ou du participant des présentes Conditions Générales de Vente.

DISPOSITION GÉNÉRALES

Aucun retard de l'élève ne donne droit à un report, à un décalage, à un rattrapage ou à un dédommagement quelconque.

En cas d'absence du professeur, de maladie de celui-ci ou de force majeure, les élèves sont prévenus dans la mesure du possible, par SMS ou par e-mail. Les cours seront alors décalés à une date ultérieure et rattrapés avant la fin de l'année.

Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée.

Les participants s'engagent à respecter les personnes et les biens matériels avec lesquels ils seront amenés à travailler. Toute personne faisant preuve d'un comportement potentiellement dangereux ou dégradant pour les personnes ou les biens matériels, ou toute personne qui perturberait le bon déroulement du stage ou des cours pourra s'en voir immédiatement exclu. La totalité des cours est alors due et ne sera en aucun cas remboursée.

Toulouse Manga Gakuen dispose d'une responsabilité civile professionnelle pour exercer son activité, cependant, si vous êtes la cause d'un accident ou de dégâts, votre propre responsabilité civile individuelle sera engagée. Nous vous demanderons donc de nous fournir une attestation de



responsabilité civile le premier jour du stage ou lors de votre premier cours. Les élèves ne pouvant pas présenter cette attestation peuvent se voir refuser l'accès à notre établissement.

Les élèves sont responsables de leurs affaires personnelles. Toulouse Manga Gakuen décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtement tâché/abîmé. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'école ou envers les autres membres de celle-ci.

Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit d'annuler ou de modifier la composition et/ou les dates et horaires de cours, si le nombre minimum de cinq participants n'est pas atteint.

FORMULES ANNUELLES

Les inscriptions sont nominatives et valables pour la durée de l'année scolaire souscrite.

Abandon de l'élève en cours d'année de cours : le prix de l'année de cours est dû dans son intégralité, sauf cas de force majeure (cf. fin de document). Dans ce cas, un document prouvant l'incapacité définitive à suivre les cours sera alors exigé.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus, quelles qu'en soient les raisons, et ne seront repris qu'après règlement en intégralité des sommes en retard. Les cours manqués pendant cette période ne seront pas rattrapés (il sera toutefois possible de transmettre les supports de cours le cas échéant).

Tout arrêt de suivi des cours par l'élève devra faire l'objet d'un courrier recommandé, l'arrêt des paiements ne sera effectif qu'à compter de sa réception. Tout retard de paiement peut entraîner une pénalité de 2% par mois de retard.

FORMULES TRIMESTRIELLES

Les engagements trimestriels ont des périodes de validité bien définies, les cours non suivis pendant la période de validité ne seront ni remboursés, ni échangés, ni reportés. Ils seront perdus.

En cas d'incident de paiement, les cours seront immédiatement suspendus, quelles qu'en soient les raisons sauf cas de force majeure (cf. fin de document) et, si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.



COURS UNIQUES, COURS PARTICULIERS OU COURS EN LIGNE

Tout cours unique ou cours particulier ou cours en ligne ne peut être mis en place à l'initiative seule de l'élève ou du client, mais après accord avec Toulouse Manga Gakuen. Il est donc préférable de prendre contact avec Toulouse Manga Gakuen au moins deux semaines (jours ouvrés et hors vacances scolaires) avant la date de début des cours souhaitée.

En cas d'impossibilité d'assister au cours, il est demandé à l'élève de prévenir au moins 48 heures à l'avance sans quoi le cours sera dû.

En cas de force majeure (cf. fin de document) entraînant l'impossibilité d'assister au cours et de prévenir dans les délais énoncés ci-dessus, un document justificatif vous sera demandé.

N.B. : Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, « force majeure » désigne des catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, troubles civils, épidémies, tremblements de terre, incendies, inondations, restrictions gouvernementales ou légales, ou autres événements hors du contrôle de l'un ou l'autre partie (maladie au long cours survenue en cours d'année, mutation professionnelle, accident, etc.).

Ce règlement doit être lu et remis signé par l'élève, ou son représentant légal pour que son inscription soit validée.

Signature (faire précéder de la mention « Lu et approuvé » :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

ABSENCES

En cas d'absence, nous vous demandons de nous prévenir.

Aucun cours ne pourra être rattrapé.

Au bout de 4 absences non signalées et suivies, nous considérons que vous abandonnez les cours. Votre place sera alors déclarée vacante et proposée à toute personne souhaitant intégrer les cours. L'inscription étant annuelle, toute année commencée est due.

RESPECT DU MATÉRIEL

Les élèves sont tenus d'apporter leur matériel de travail à chaque séance, dont la liste est fournie en début d'année.

Chaque élève aura l'obligation de nettoyer son espace de travail à la fin des cours, avant l'arrivée des élèves du cours suivant.

Toulouse Manga Gakuen met à disposition des élèves du matériel et des locaux fonctionnels et en bon état. Une participation est demandée aux élèves pour utiliser ce matériel, mais cette cotisation ne les rend en aucun cas possesseur du matériel utilisé. Il est demandé aux élèves de prendre soin du matériel qui leur est fourni de manière à ce qu'il puisse servir d'autres après eux. Toute dégradation, perte, vol, entraînera une facturation supplémentaire visant à remplacer/réparer le matériel.

RESPECT DES PERSONNES

Aucun acte verbal ou physique visant à dégrader l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ne saurait être toléré chez Toulouse Manga Gakuen. Les cours et les stages se font dans le respect